

Communications de la commune de Val d'Oingt sur le projet de bibliothèque

Le Progrès du 18 mars 2024 : un article intitulé : Future médiathèque du Clos Pichat



Avec une seule image, et sans le vouloir, on peut transmettre une fausse information

Depuis le départ, la commune de Val d'Oingt communique sur le projet de bibliothèque avec des photos présentant la maison principale, ses murs en pierres dorées, son grand toit en ardoises, ses balustrades décoratives.

Quelle belle bibliothèque !

Erreurs : ces atouts architecturaux ne sont pas destinés à embellir la future bibliothèque. Ces locaux sont réservés à des locations de bureaux.

La réalité du projet

Voilà comment se présenterait la véritable bibliothèque
située au niveau sous-sol des bâtiments.



Façade orientée ouest et donnant vers le parc.

Cette façade est la seule de la bibliothèque qui sera visible du public et des utilisateurs.

Dissimulée depuis la route et le trottoir. Pas de fenêtre sur les autres façades.

Ces grilles verticales qui rythment le vitrage couperont la lumière et la vue. Une architecture raide, de style industriel, en plus des conditions d'aération et de température inadaptées à des locaux bibliothèque.

Elle est surmontée d'une toiture légère en zinc



« Le déplacement de la bibliothèque au rez-de-chaussée de la maison ... »

annonce la commune dans « L'info du C'Oingt » de mars 2023.

Sur les plans, l'architecte écrit qu'il s'agit du sous-sol et il n'a pas tort vu la pente du terrain.

« Les contributions financières de l'UDAF, du CMP, et du coworking permettront d'avoir un budget d'investissement et de fonctionnement maîtrisé... »

Mais on sait, en 2024 qu'aucun de ces 3 services cités, n'apportera de financement pour les travaux d'investissement. Le coworking est juste en équilibre financier avec ses charges de fonctionnement, malgré les petites sommes payées par les utilisateurs.

Les emprunts de la commune destinés à financer les travaux pèseront sur les budgets pendant trente ans. **Un investissement utile et qui vaudrait la peine, si les locaux attribués à la bibliothèque étaient suffisants en taille et en confort.**